



BIENVENUE (titre provisoire)

Un projet de territoire à inventer

1. Rappel des données

En l'espace d'un demi-siècle, la population d'Oberhausbergen a triplé.

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	1 818	2 103	2 014	3 020	4 518	4 546	4 818	5 381
Densité moyenne (hab/km ²)	479,7	554,9	531,4	796,8	1 192,1	1 199,5	1 271,2	1 419,8

Ce fort taux de développement a longtemps donné à la commune l'image d'une « cité-dortoir ».

Dans les 4 années à venir, Oberhausbergen va voir sa population augmenter dans des proportions importantes.

Les chantiers de l'est du ban (quartier dit Prévert) en sont principalement la cause. Mais d'autres projets, répartis sur l'ensemble du territoire participeront aussi de cette augmentation (entre 130 et 200 logements). Oberhausbergen accueillera entre 7 000 et 7 500 habitants à l'horizon 2025.

L'est du ban communal est un secteur qui comportera la plus grande densité de logements collectifs et de logements sociaux (33% des logements sociaux de la commune).

Evolution de la population: accueil d'environ **1 834 habitants** à l'horizon 2025

Passage de 5453
à 7287 habitants

<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
24 logements 51 habitants	222 logements 468 habitants	253 logements 534 habitants	137 logements 289 habitants	233 logements 492 habitants	? logements ? habitants
<u>Projets :</u> - Les Villas d'O	<u>Projets :</u> - Osmose - Delta Promotion « côté parc » (Kapelle Links) - 7 rue Krimling - Résidence Hormé - Maisons individuelles	<u>Projets :</u> - Les terrasses du parc (Kapelle Links) - Imagin Air NEXITY (Kapelle Links) - 65 et 79 route de Saverne - Ovatio - Résidence Le Lucien, Kaufman & Broad tranche 1 - Maisons individuelles	<u>Projets :</u> - Osmose - Kaufman & Broad tranche 2	<u>Projets :</u> - Kapelle Links - 2 et 4 rue des Tourterelles	
Chiffres cumulés					
24	246	499	639	869	?
51	519	1053	1342	1834	?

Ce fort développement à venir n'est pas sans risques.

Il pourrait entraîner une fracture géographique et sociologique entre le centre village traditionnel et les nouveaux quartiers.

L'image de « cité dortoir » d'Oberhausbergen, après s'être estompée, notamment grâce à l'implantation de nouveaux équipements et au développement de nouveaux services, pourrait faire un retour en force, affaiblissant ainsi l'image dynamique de la commune dans le concert de l'Eurométropole.

A l'heure actuelle, il existe un souci de lien entre le Prévert et le reste de la commune :

- Eloignement du centre, chemin piéton non éclairé... Ces éléments n'incitent pas aux déplacements des habitants dans un sens et dans l'autre. Il peut apparaître que le quartier est trop éloigné du centre de la commune et peu accessible.
- Sous-équipement en termes de bar et de restaurants, de lieux de vie. La grande difficulté réside dans le manque de lieux disponibles dans le secteur. Le seul endroit de rencontre est la rue à l'heure actuelle.
- Sentiment d'appartenance des habitants du Prévert à la commune d'Oberhausbergen peu intuitif. Le quartier est géographiquement plus proche de Strasbourg/Cronenbourg.

Cette situation est déjà fortement prise en compte par le programme politique de l'équipe municipale avec, au premier rang, le projet Prévert à venir, un ERP (Etablissement Recevant du Public) :

- 1 école maternelle
- 1 école primaire
- 1 équipement périscolaire
- 1 salle polyvalente

Le tout dans un environnement naturel et bucolique.

Le projet de nouvelle école (maternelle et élémentaire) accueillera environ 200 enfants.

Actuellement, les écoles de la commune accueillent 500 enfants.

Prévert est la partie du ban communal qui accueille le plus de mixité intergénérationnelle et culturelle. C'est la grande richesse du quartier.

Au-delà des investissements prévus, il paraît nécessaire d'accompagner la population actuelle comme les futurs habitants afin d'organiser une intégration harmonieuse et progressive. Cet accompagnement pourrait prendre la forme d'une

RÉSIDENCE PLURI-ANNUELLE DE TERRITOIRE

Une première étude sur les attentes des habitants va être menée au printemps. Le projet de territoire devra se placer dans la continuité de l'étude menée.

2. Objectifs

Les objectifs sont multiples et transversaux.

Il s'agira :

- d'intégrer les nouveaux habitants de Prévert dans « l'histoire de la commune ».
- associer les « anciens » habitants dans la démarche d'accueil.
- de valoriser le Prévert et en faire une force.
- de rendre les habitants, acteurs du projet, donc de la vie de la commune.
- d'assurer la médiation entre les nouveaux habitants et les habitants historiques.
- de désenclaver psychologiquement le Prévert et aider à créer et faire évoluer une nouvelle identité à cette partie du ban communal : l'échange, la circulation des habitants devra se faire dans les deux sens : Centre – Prévert.
- de développer une vie de quartier.
- d'éviter l'isolement de Prévert, éviter les problèmes sociaux sur site.
- de mieux promouvoir les services actuels aux nouveaux arrivants (vie associative et sportive, PréO Scène, Médiathèque, Boléro...)
- de permettre aux habitants des différents quartiers d'être en situation "de faire" dans des projets artistiques de proximité.
- de favoriser les pratiques culturelles des publics les plus éloignés des structures de diffusion, de manière durable.
- de contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à l'offre culturelle.

L'accent est à mettre sur l'accueil des nouveaux habitants : il s'agit de ne pas accueillir les habitants de manière neutre mais d'avoir un accueil actif. Le Prévert doit pouvoir proposer autre chose qui n'existe pas dans le centre de la commune. Pour cela il semble important de se poser la question de ce que veut dire attractivité ? Pourquoi des citoyens décident d'habiter dans une ville.

Une autre façon d'aborder la démarche serait d'imaginer que le Prévert devienne « The place to be ».

Il conviendra d'être vigilant à prendre la problématique urbanistique de la commune dans sa globalité.

L'émergence du futur ERP permettra de réaffirmer la volonté municipale d'implanter des services dans ce secteur, services cruellement manquants à ce jour. Mais il est important de garder à l'esprit que ce n'est pas en équipant le secteur d'un ERP ou de commerces que les habitants du centre de la commune se rendront au Prévert.

3. Contenus

Prévert est la partie du ban communal qui accueille le plus de mixité intergénérationnelle et culturelle. C'est la grande richesse du secteur. La question de l'interculturalité est donc incontournable au sein de ce territoire.

Les disciplines privilégiées semblent être la **musique, le cirque et/ les arts de rue...** Toutes pratiques immédiatement percutantes.

Mais le projet peut (voir doit) intégrer d'autres disciplines :

- marionnettes
- cinéma et audiovisuel
- design
- architecture
- littérature, poésie, bande dessinée,
- arts numériques, mode, journalisme ...).
- danse
- écriture
- photo
- ...

Des passerelles fortes seront à construire avec la médiathèque et l'Ecole BolérO, acteurs incontournables de la politique culturelle de la commune. (ateliers de lecture, d'écriture, écriture et composition musicale, interventions de rue, concerts déambulatoires...).

Et plus largement, tous les services de la Commune seront également associés (jeunesse, périscolaire, services techniques...).

Le projet se veut global, transversal et fédérateur.

Plusieurs axes de travail / le projet devra :

- laisser une empreinte visible (ou plusieurs) de son passage : peinture, graff, mobilier urbain... valoriser la participation des habitants, être dans une dynamique pérenne, et pas dans un « one shot », une action sans lendemain.
- privilégier l'espace public pour les temps de restitution.
- avoir une dimension familiale et intergénérationnelle en raison même de la composition de la population : nouveaux habitants (jeunes familles avec enfants mais aussi familles plus âgées) et présence de Domitys et de l'Abrapa sur cette partie de la commune.
- intégrer les forces vives et artistes déjà présents sur la commune.

Attention à ne pas voir les nouveaux habitants que par le biais de l'enfance.

Il s'agit d'être attentif aux personnes isolées, qui n'ont pas d'enfants, ...

La résidence de territoire a pour mission d'installer un espace d'ouverture, de réflexion et de rencontres, dont les habitants sont partie prenante.

Elle comportera des temps d'échange, des temps de transmission et des temps de restitution.

4. Organisation

La démarche consiste à sélectionner une structure partenaire principale qui sera porteuse du projet pour lequel elle aura été sélectionnée.

Si nécessaire, et si la commune en fait le choix, elle pourra s'associer à une autre structure ou association ayant présenté un projet et dont certains éléments sont à retenir.

La présence du ou des artistes pendant toute la durée de l'action au sein de la commune sera fixée par convention et précisera de manière détaillée les types, nombres et lieux d'intervention en interaction avec les habitants selon un calendrier établi avec les partenaires.

Le projet intégrera les différents services de la ville (jeunesse, technique, lecture publique et enseignement artistique, espaces verts...) et associations implantées sur territoire de la commune.

Il sera proposé à la structure de participer à la concertation qui sera menée auprès des habitants du Prévert au mois de mars 2021.

Le projet est pluriannuel, et la convention sera construite sur une saison et reconductible année par année jusqu'en 2025.

Une évaluation sera faite à la fin de chaque année avant reconduction ou modification du contrat.

La structure retenue travaillera sous le contrôle d'un comité de pilotage et en lien étroit avec le PréO Scène. Le comité de pilotage est constitué de :

- La compagnie artistique qui sera porteuse du projet.
- 5 élus (3 liste majoritaire, 2 listes minoritaires)
- 3 agents
- 3 représentants de la population
- 3 bailleurs sociaux
- 3 promoteurs

5. Critères de choix

Un projet écrit devra être proposé et une enveloppe budgétaire correspondantes détaillant le nombre de journées d'intervention et la répartition d'un budget par poste (artistique, administratif, production, interventions publiques, restitution, construction, matériel,...).

Le groupement de compagnies / artistes est accepté.

La qualité artistique de l'équipe retenue sera importante mais n'interviendra pas forcément au premier chef. Les qualités humaines d'écoute et de transmission des intervenants, leur disponibilité sur le long temps, seront des éléments importants.

Les projets seront étudiés et évalués selon les critères suivants :

- l'adéquation des propositions avec le public ;
- l'ancrage sur le territoire et l'ouverture culturelle ;
- la faisabilité technique et financière du projet ;
- la disponibilité de l'équipe ;
- la qualité de la proposition artistique ;
- les expériences antérieures similaires ou approchantes.

Date limite de candidature : 21 février 2021 (consultation préalable sur demande)

Eventuels entretiens : Semaine du 1^{er} au 6 mars 2021

Choix de la structure retenue : Semaine du 8 au 14 mars 2021

Premières actions : Rentrée 2021

Candidatures à adresser à marion.hofmann@le-preo.fr